n°55 février 08

AURILLAC iNFOS

LE MENSUEL DE LA VILLE D'AURILLAC

Le Tour de France ARRIVÉE 2008

agenda 21

a21

L'Agenda 21 entre en action(s) !

11 **DOSSIER**

Présenté par le Maire et adopté à l'unanimité par le conseil Municipal le 23 janvier dernier, le plan d'actions de l'Agenda 21 est l'aboutissement de 18 mois de travaux. Il affiche un programme non exhaustif de 223 actions dans les domaines de l'environnement, de l'économie et du social.

4 **ACTU**



Retour sur le concert de Yannick Noah au Prisme, un homme et une soirée très appréciés par le public.

15 **CULTURE**



La deuxième édition du nouveau festival "Ça jazz en Ville" est programmée du 6 au 8 mars 2008.

17 **ASSOCIATIONS**



Un an après la disparition de l'Abbé Pierre, la communauté Emmaüs d'Aurillac s'explique sur ses activités.

LES NUMÉROS UTILES



Mairie d'Aurillac

14, rue de la Coste - 15000 Aurillac
téléphone : 04 71 45 46 46 - fax : 04 71 45 46 90
site web : www.aurillac.fr

Permanence : Alain Calmette tient régulièrement des permanences.
Pour toute demande de rendez-vous, s'adresser à son secrétariat : 04 71 45 46 03

Etat Civil/Population (Enclos Bideau) : 04 71 45 46 31
Centre Communal d'Action Sociale : 04 71 45 46 40
Service Citoyenneté : 04 71 45 46 45 - e-mail : citoyen@mairie-aurillac.fr
Service Education : 04 71 45 47 06
Service Manifestations, Vie associative : 04 71 45 46 15
Archives et documentation : 04 71 45 46 63
Police Municipale (Bâtiment de l'Horloge) : 04 71 45 46 30
Service Stationnement (Enclos Bideau) : 04 71 45 46 35
Poste de gestion des parkings, au Gravier (abonnements parkings) : 04 71 48 19 83
Services Techniques et Urbanisme : 04 71 45 46 76
Musée d'Art et d'Archéologie : 04 71 45 46 10
Muséum des Volcans : 04 71 48 07 00
Saison Culturelle (réservations spectacles) : 04 71 45 46 04
Ecole Nationale de Musique et de Danse : 04 71 45 46 20
Festival International de Théâtre de Rue : 04 71 43 43 70
Service Petite Enfance : 04 71 45 46 14
Service Relations Extérieures : 04 71 45 46 60

Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

3, place des Carmes - 15000 Aurillac
téléphone : 04 71 46 86 30 - fax : 04 71 46 86 32
site web : www.caba.fr
Médiathèque communautaire : 04 71 46 86 36
Urgence Eau : 04 71 46 48 60

Vie pratique

Office de Tourisme du Pays d'Aurillac : 04 71 48 46 58
Centre Hospitalier Henri Mondor : 04 71 46 56 56
Centre Médico-Chirurgical de Tronquières : 04 71 45 45 45
Stabus : 04 71 64 54 55
SNCF infos voyageurs : 0 892 35 35 35 - Gare d'Aurillac : 04 71 45 20 00
Aéroport d'Aurillac-Tronquières : 04 71 63 56 98
Préfecture du Cantal : 04 71 46 23 00
Conseil Général du Cantal : 04 71 46 20 20
Chambre de Commerce et d'Industrie du Cantal : 04 71 45 40 40
Chambre d'Agriculture du Cantal : 04 71 45 55 00
Chambre de Métiers : 04 71 45 65 00
Agence Nationale pour l'Emploi : 04 71 43 40 90
Mission Locale : 04 71 45 60 35
Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi : 04 71 46 86 26
Météo France : 0 892 68 02 15

URGENCES : 15 SAMU - 17 POLICE - 18 POMPIERS
Gendarmerie Nationale : 04 71 45 54 00

Numéro Cadre de Vie : 04 71 45 46 47

Aurillac Infos - Mensuel d'information de la Ville d'Aurillac

Directeur de la publication : Alain Calmette
Rédacteur en chef : Philippe Despit - **Conception :** Nicolas Tabeyse - **Rédaction :** Bruno Ricordeau et Philippe Despit - **Photos/Photogravure :** Christian Genot
Service Communication Ville d'Aurillac (Responsable : Philippe Dubourg)
10, rue de la Coste - 15000 Aurillac - Tél.: 04 71 45 46 88 - Fax : 04 71 45 46 89
Régie publicitaire : Michel Cervello - S.E.M. Aurillac Développement - Tél : 04 71 46 86 50
Imprimerie : Caractère (Aurillac) - **Tirage :** 18 200 ex.



Document imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement. PEFC/10-31-945

ÉDITO

DERNIER ÉDITORIAL DU MANDAT



Comme vous le savez sans doute, les élections municipales auront lieu les 9 et 16 mars prochains. Ce numéro d'Aurillac Infos est donc le dernier du mandat.

Le dossier du mois est consacré à l'Agenda 21 que je suis très heureux d'avoir pu mener à son terme avant les élections et dont je me plais à rappeler qu'il a reçu l'approbation de l'unanimité du Conseil Municipal le 23 janvier dernier.

La réserve exigée des éditoriaux municipaux pendant la période électorale m'impose de ne pas développer, comme je l'aurais souhaité, l'importance de ce dossier pour l'avenir de notre cité.

A l'occasion de ce dernier éditorial du mandat, je souhaite seulement vous dire l'honneur et la fierté que j'ai ressentis à vous représenter depuis le 26 février 2006, date à laquelle j'ai succédé à René Souchon en tant que Maire d'Aurillac.

En deux ans, j'ai pu prendre la mesure des responsabilités de la fonction de maire, en évaluer les difficultés, les vicissitudes mais aussi les côtés exaltants. Je me suis aussi imprégné de la relation particulière et affective qui unit un maire aux habitants de sa ville.

Le débat municipal pour le prochain mandat est maintenant lancé. Vous aurez à choisir un maire, une équipe et un programme.

La meilleure façon de démontrer tout l'attachement que vous portez à l'avenir de notre ville est de vous rendre très nombreux dans les bureaux de vote dès le 9 mars. C'est ce que je vous invite massivement à faire.

Alain CALMETTE,
Maire d'Aurillac

EUROPE

Le 22 janvier dernier à Clermont-Ferrand était présenté le Programme Opérationnel Pluri-régional (P.O.P)du Massif Central mis en place par la France dans le cadre des nouveaux programmes opérationnels européens. L'Europe, L'Etat et les 6 conseils régionaux concernés étaient présents lors de cette journée de présentation. Ce plan, qui court sur la période 2007-2013 a pour objectif une meilleure lisibilité des actions et de la politique en faveur du développement du Massif Central. Trois axes ont été choisis pour ce plan. Ils correspondent à ceux retenus en 2005 par le comité de massif lors de l'élaboration du "schéma de développement du Massif Central" à savoir l'accueil de nouvelles populations, la création de richesses, l'attractivité et l'accessibilité du territoire.

CHOCOLAT

Une nouvelle fois la Halle de Lescudilliers va se transformer, le temps d'une journée, en un véritable palais de la gourmandise. La fédération des Boulangers Pâtissiers du Cantal et le Cercle des Collectionneurs vous invitent pour la neuvième journée "Chocolat, Fèves et Figurines" qui aura lieu le dimanche 9 mars de 10h à 18h.
Cette journée est l'occasion pour les pâtissiers de montrer leur savoir-faire sous la forme de démonstrations et de dégustations toujours très appréciées. Chaque année, un thème est proposé. Pour 2008, c'est le grand Pays de Salers qui a été choisi avec un certain nombre d'animations mêlant le Site du Goût de Salers et la Fête du livre de cuisine de Mauriac. Enfin, à l'occasion de cette journée, 3 nouvelles fèves seront éditées.

SELLERIE

Après quelques années de fermeture, tous les amateurs de l'image se réjouissent de la réouverture de la Sellerie des Carmes, le 24 janvier dernier à l'occasion du vernissage de l'exposition "Spirales", consacrée aux clichés de Sébastien Camboulive. La Sellerie des Carmes retrouve donc sa fonction de lieu de création sur le thème de la photographie avec l'accueil d'artistes, des expositions et des séminaires...



LE CHIFFRE

80418

C'est le nombre d'entrées enregistrées durant les sept premiers mois d'exploitation du nouveau centre aquatique communautaire de la Ponétie, entre juin et décembre 2007. Naturellement, les mois de Juillet et d'Août ont battu les records avec près de 18 000 entrées mensuelles. Sur une année complète, le chiffre de 120 000 visiteurs est réaliste alors que lors de son ultime année d'exploitation, l'ancienne piscine du parc Hélitas avait accueilli seulement 45 667 personnes.

LA PHOTO

Janvier est la période traditionnelle des vœux. Naturellement, ceux du Conservatoire de Musique et de Danse d'Aurillac ont pris la forme du non moins traditionnel concert du nouvel an. Mais pour cette édition 2008, l'Orchestre Symphonique de Haute-Auvergne, sous la direction de Patrice Couineau, avait avait fait le pari (tenu) de remplir le Prisme pour présenter une symphonie des H (Holst, Hindemith, Haydn) et des chants d'Auvergne de Joseph Canteloube interprétés par Gérard Delbos.



SUR LE WEB

Rendez-vous sur www.aurillac.fr

En complément de notre dossier mensuel, découvrez les pages consacrées au plan d'actions de l'Agenda 21 local. Dans la partie du site dédiée à l'actualité du Conservatoire de Musique et de Danse d'Aurillac écoutez en ligne le concert création du 17 décembre 2007 : Les Quatre Suzon.

Vœux 2008 : le temps des bilans

Aux côtés des entreprises

Parce que l'Agglomération est compétente en matière de développement économique, le Président de la Caba et le Maire d'Aurillac étaient présents, côte à côte, le 10 janvier dernier, pour accueillir les acteurs économiques locaux. Cette cinquième édition des vœux aux chefs d'entreprises a permis aux élus de rappeler les difficultés de la situation économique nationale et internationale mais aussi le rôle modeste mais tout de même prépondérant des collectivités locales auprès des entreprises. Le soutien à l'activité économique est, et restera, une priorité des administrations territoriales autour du développement de l'existant et de l'accueil de nouvelles entreprises, du renforcement de l'attractivité de la ville et de son bassin, de l'étude de nouvelles zones d'activité. Si le territoire d'Aurillac souffre de handicaps, dont notamment l'enclavement, il dispose d'atouts majeurs comme la qualité de vie et la richesse de ses équipements et services. Les deux élus ont enfin rappelé le souci des collectivités de garder des finances équilibrées et souhaité prospérité aux entreprises locales en 2008.

Les vœux aux acteurs économiques de la cité

Les évolutions du CCAS

La cérémonie des vœux au personnel du Centre Communal d'Action Sociale, présentée le 14 janvier dernier, a permis de revenir sur les importantes évolutions connues par l'action sociale au cours des sept dernières années : réorganisation des services, transformation des Maisons d'Accueil pour Personnes Agées (MAPA) en Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), lutte contre l'exclusion, création récente d'un service au logement, mise en place d'un Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) sur le territoire de l'agglomération, travaux du foyer Caylus sans oublier le projet d'un établissement d'accueil de jour pour les personnes atteintes de troubles cognitifs. Jacques Champeyroux, adjoint au Maire chargé des Affaires Sociales et de la solidarité, dont c'était la dernière cérémonie de vœux, a souligné la qualité du travail accompli et l'investissement du personnel, le développement des moyens financiers et humains du CCAS et sa capacité d'évolution. Relayé par le Maire d'Aurillac qui l'a chaleureusement remercié pour son travail, les élus ont ensuite rappelé que l'action sociale était un maillon essentiel de la politique municipale avant de remettre la médaille d'argent du travail à Nicole Carsac et Odile Laménie (notre photo).


Le rôle prépondérant des associations

Un "merci" aux associations

De nombreux membres d'associations étaient présents le 16 janvier à la cérémonie des vœux au tissu associatif local. Le Maire d'Aurillac et sa municipalité ont rappelé le rôle primordial des associations dans l'animation de la cité mais aussi en termes d'emploi, de développement économique et de solidarité. Saluant l'implication des bénévoles, le premier magistrat de la commune a souligné que cette dernière maintiendrait son soutien dans la mesure de ses capacités humaines et financières.

La maison Ville

Les traditionnels vœux au personnel de la Ville ont eu lieu le 25 janvier dernier à la Halle de Lescudilliers. Cette cérémonie, appelée sûrement a évoluer dans l'avenir, s'est déroulée dans une ambiance conviviale selon un planning qui a vu se succéder discours, remise de médailles et repas. Dans leurs propos liminaires, responsables administratifs et élus ont souligné avec plaisir la qualité du travail des services, le professionnalisme des agents au quotidien mais aussi à l'occasion des grandes manifestations comme les animations des berges de la Jordanne, les Européennes du Goût, le Festival de Théâtre de Rue ou encore les Championnats de France cyclistes... Après avoir salué la qualité des relations sociales, le Maire d'Aurillac a présidé la remise des médailles du travail à 25 agents.


Dernière remise de médaille pour Jacques Champeyroux

Le travail des agents au service de la collectivité et des usagers

Le Prisme en transe


Un vrai "showman"

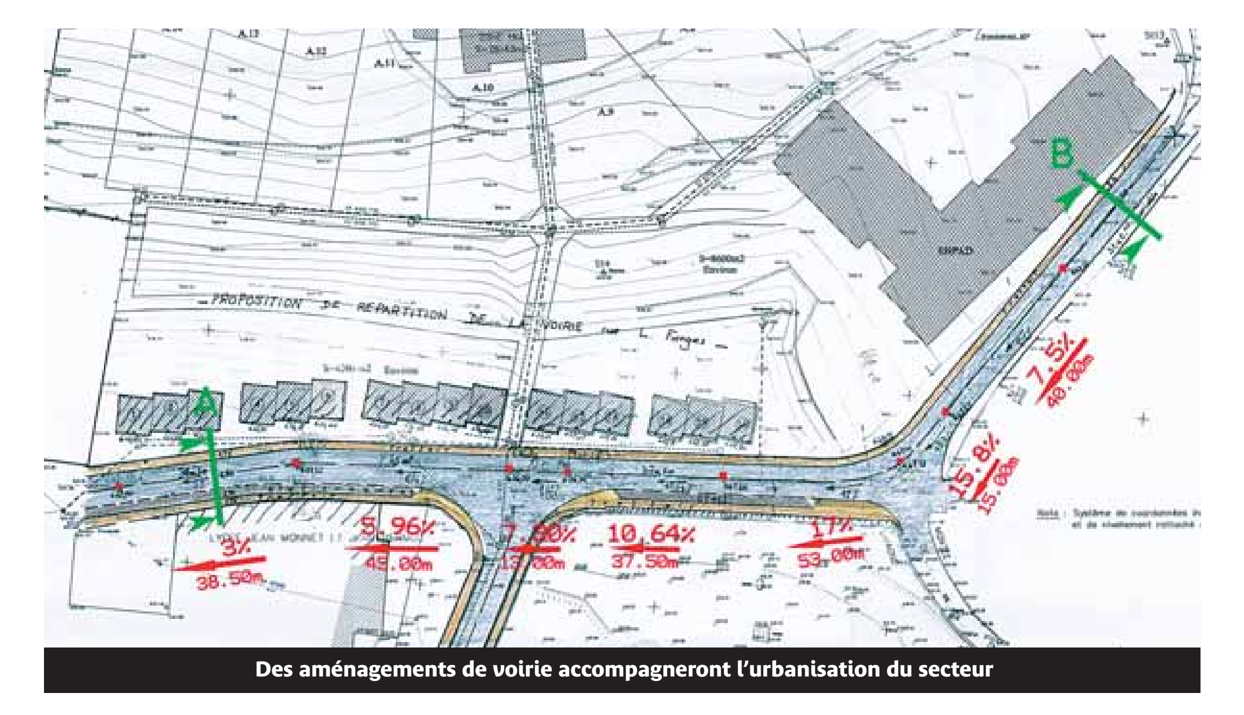
Sauf le respect que nous devons au talent des artistes qui avaient déjà fréquenté la nouvelle scène aurillacoise, il faut bien avouer que la venue de Yannick Noah, le 18 janvier dernier, a constitué la véritable inauguration populaire du Prisme. L'ancien tennisman, profondément passionné de musique, a visiblement réussi sa reconversion. Celui que les Français ont élu comme leur personnalité préférée a attiré près de 4000 spectateurs pour un show endiablé de près de 2h30. Et il n'aura pas fallu longtemps à l'ancien vainqueur de Roland Garros pour chauffer une salle et un public déjà acquis à sa cause, ses valeurs, son talent et celui de ses musiciens.

Yannick Noah a visiblement rompu non sans plaisir avec la compétition sportive de haut niveau. Fini le stress d'avant match et les affres de la défaite. Même s'il existe une certaine appréhension avant de monter sur scène, il n'y a rien de comparable lors d'un concert. Yannick sait que chaque soir, le public vient pour le voir et pour passer un bon moment. Il faudrait être vraiment mauvais pour le décevoir et la tension palpable en début de tournée s'est très vite envolée au fil des dates. Il faut dire que le chanteur affiche 15 ans de complicité avec Zam Zam, son groupe de musiciens. Avec lui, il a créé une famille avec qui, il partage tout. Cette complicité de tous les instants était d'ailleurs perceptible tout au long du spectacle. C'est donc un chef de bande, un "showman"qu'a découvert le public du Prisme mais surtout un homme fidèle à ses valeurs, ambassadeur du WWF, animateur des "Enfants de la terre" avec Marie-Claire, sa maman, et membre des "Enfoirés". Pour lui, la musique et la chanson n'ont pas été un moyen de rester sur le devant de la scène mais bien une passion à partager. A voir le public aurillacois, debout et complice, reprenant le répertoire de l'artiste, en particulier ce magnifique "Aux arbres citoyens" dédié aux enfants, le message est merveilleusement passé.


Un public enthousiaste

Limagne grandit

Acheté par la Ville d'Aurillac et rétrocédé à la SA Polygone, l'ancien Pré Delrieu, situé entre le lotissement de la Côte Blanche et le village de Limagne, va faire l'objet d'une opération d'urbanisation. Le 22 janvier dernier, une réunion publique de présentation des travaux a réuni les élus de la Ville, les techniciens de Polygone et les riverains.
Concrètement, ce projet comporte trois parties distinctes :
-16 pavillons locatifs situés dans la partie basse du terrain à hauteur de la rue Louis Farges.
-15 lots d'accession à la propriété situés dans le prolongement du lotissement de la Côte Blanche
-la construction d'une maison de retraite de 95 lits par le groupe des "Maisonnées de France".
De son côté, la Ville d'Aurillac mettra en œuvre des travaux de voirie qui consisteront à élargir la voie de circulation existante, à construire des trottoirs et créer une trentaine de places de stationnement longitudinal depuis la rue Louis Farges jusqu'à la montée de Limagne. Cette opération aura pour effet de réduire la pente parfois très importante.
Les débats ont porté essentiellement sur la voirie en prolongement de la Côte Blanche. A ce propos, les habitants du lotissement existant ont obtenu l'assurance que la voie de prolongement ne déboucherait pas vers Limagne. Les autres interrogations concernaient les aménagements de voirie, la hauteur du bâtiment de la maison de retraite mais aussi la création de cheminements piétonniers



Des aménagements de voirie accompagneront l'urbanisation du secteur

VITE DIT

Les travaux de rénovation de la toiture de l'église de Notre-Dame aux Neiges. L'opération est achevée pour le clocher et vient de débuter sur le côté sud de la nef. Pour cette dernière, les travaux vont être menés par tranches pour éviter de déstabiliser l'ensemble.

A l'école de Canteloube, on profite des vacances de février pour achever les travaux de rénovation des menuiseries extérieures et remplacer certains plafonds isolants. Concernant les établissements scolaires de la cité, de nouveaux aménagements de sécurité sont à l'étude à proximité des écoles J.B. Veyre et Paul Doumer et du L.E.P. Raymond Cortat.

La réhabilitation de la chaussée du chemin du Bousquet, entre le giratoire du boulevard de Canteloube et le stade de Baradel, est en bonne voie. Après les opérations de terrassement, la reconstruction de la chaussée, des trottoirs et des espaces de stationnement va débuter.

En cours, la reconstruction du chemin de Conthe entre l'avenue et le bois du même nom. L'opération de mise en place des enrobés est programmée pour la mi-février. Ce sera le cas aussi sur la placette du Gué Bouliaga dont la rénovation s'achève.

Les services de la Communauté d'Agglomération procèdent à des travaux sur les réseaux d'assainissement. C'est le cas sur le boulevard Louis Dauzier avec l'augmentation du diamètre d'une conduite mais aussi sur le chemin de Conthe, à proximité du Prisme.

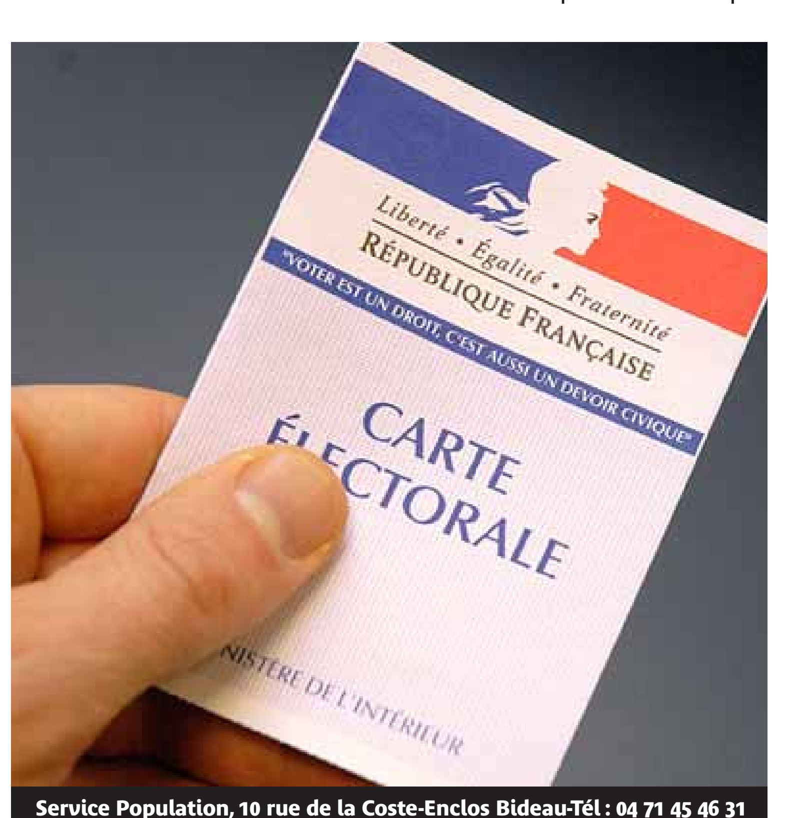
Une navette gratuite sera mise en place à l'occasion des trois foires du printemps 2008 au Gravier (13 avril, 25 mai et 15 juin) pour permettre un meilleur accès au centre ville le dimanche aux personnes âgées. Plusieurs départs sont programmés aux Alouettes (13h45), au centre commercial de Belbex (13h48), au centre social de Marmiers (13h52) et à la Montade (13h55) pour une arrivée au Square (avenue Gambetta) à 14h. Le retour, qui empruntera le même circuit aura lieu depuis le Square à 16h.

Dans le cadre de ses soirées thématiques, le Muséum des Volcans propose une nuit d'animations consacrées aux rapaces mise en scène en partenariat avec l'Arborétum d'Arpajon-sur-Cère. Rendez-vous le samedi 23 février. Informations complémentaires au Muséum au 04 71 48 07 00

Attention, pour des raisons électorales, Aurillac Infos ne paraîtra pas en Mars. Prochain numéro en Avril.

Elections : mode d'emploi

Les prochaines élections municipales et cantonales se dérouleront les dimanches 9 et 16 mars 2008. Voici quelques informations pratiques sur ces scrutins.
-Les cartes d'électeurs doivent être récupérées au service population de la Mairie, situé à l'enclos Bideau, 10 rue de la Coste (3ème étage) ou le jour même du scrutin à votre bureau de vote.



Service Population, 10 rue de la Coste-Enclos Bideau-Tél : 04 71 45 46 31

-Pour pouvoir voter, il est obligatoire de présenter une pièce d'identité avec photo (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, permis de chasse...)
-En raison des travaux de l'Hôtel de Ville, ce bureau de vote est transféré à la Cave, rue de la Coste.
-15 bureaux de vote sont installés à Aurillac pour les municipales. Seulement 10 seront concernés par les élections cantonales : Canteloube et Tivoli pour le canton Aurillac 2, Marmiers, J.B. Rames, Jules Ferry, la Jordanne et la Ponétie pour le canton Aurillac 3, La Cave, les frères Delmas et Cap-Blanc pour le canton Aurillac 4. Attention, le bureau de vote des municipales sera distinct de celui des cantonales.
-Les jeunes électeurs qui auront 18 ans au plus tard le samedi 8 mars pourront s'inscrire auprès du service population le 8 mars avant 17 heures et voter le lendemain. Sans cette inscription, il sera impossible de voter. De même, les personnes qui ne seront pas inscrites pour le premier tour ne pourront pas le faire entre les deux tours.
-Les procurations peuvent être retirées au Commissariat de Police ou au Tribunal avec une pièce d'identité, le nom, le prénom et la date de naissance du mandataire (personne qui va voter). Une seule procuration par personne est possible et le mandataire doit être absolument électeur sur la même commune que le mandant (personne qui délègue son vote) mais pas forcément sur le même bureau.
-Les bulletins rayés ne seront pas comptabilisés.

Hôtel de ville : travaux entamés

Les travaux de rénovation de l'hôtel de Ville ont débuté il y a quelques semaines par la démolition d'un certain nombre d'espaces intérieurs, essentiellement des cloisons et une partie des planchers pour permettre la réalisation des deux nouvelles cages d'escalier aux deux extrémités du bâtiment. Il n'est pas inutile de rappeler que certains anciens locaux (bureau du Maire, salle du Conseil et salle des mariages) ne seront que peu touchés. Ces travaux vont aboutir à une rénovation des espaces intérieurs et à la création d'une salle du Conseil moderne et fonctionnelle et à l'aménagement d'un accueil plus accessible. La prochaine étape du chantier sera le renforcement des planchers. Cette opération durera 18 mois pour un coût total TTC de 2,180 millions d'euros.



Au dernier étage, sous les combles, prendra place la nouvelle salle du Conseil Municipal

Les marionnettes du monde

Organisée par le service Manifestations de la Ville d'Aurillac avec le soutien et la participation active de nombreuses associations, la semaine Interculturelle a lieu du 18 au 23 février autour du thème des marionnettes du monde.
Cette édition 2008 propose des expositions, des ateliers, des spectacles dont un concert de clôture toujours très apprécié mais aussi des rencontres, des contes et des présentations de costumes traditionnels, le tout dans une ambiance conviviale qui fait le succès de la semaine. Une nouvelle fois, ce sont les Autour de ces expositions, des rencontres conviviales, ouvertes à tous, seront également proposées au public tous les jours à partir de 18h30 par les différentes associations partenaires de cette semaine de festivités.
Vous noterez aussi le **"Conte de la Savane"** proposé le 20 à 15h30 par l'association Rivages, un atelier de **"Création d"un spectacles de marionnettes"** du 18 au 23 de 14h à 16h au Foyer des Jeunes Travailleurs, un atelier cuisine intitulé **"Tour du monde des saveurs"** du 18 au 21 de 9h30 à 15h au Centre Social ALC . Au centre Social de



Une semaine sous le signe des marionnettes et du voyage

Ecuries des Carmes qui seront le lieu central de cette manifestation festive.
Côté expositions, vous pourrez découvrir les **"Marionnettes de collection, du monde et à fil"**, 70 marionnettes présentées par la Cie "La Balançoire" mais aussi **"A la découverte des marionnettes sur l'eau"**, une évocation des rites agraires de la tradition vietnamienne proposée par Sud Lointain.
Les **"Regards sur le Cambodge"** relateront l'histoire et la vie du peuple Khmer. Le théâtre Tangente Vardar reviendra sur sa résidence au Cambodge avec **"La vie de Siddhârta"**. La troupe proposera également le spectacle qui accompagne cette exposition le 21 à 15h30 et 21h30.
Le MRAP, avec **"Cachan"**, évoquera, à l'aide des clichés de Diane Grimonet, l'évacuation de ce camp de squatters en août 2006 enfin **"Regard"** proposera une autre vision des gens du voyage.
Marmiers, ce sont les **"Danses du monde"** que vous pourrez découvrir dans un atelier mis en place du 18 au 22 de 10h à 11h30. Côté spectacles, vous avez rendez-vous à l'auditorium Maurice Ravel, le 22 à 18h30 avec **"Le voyage de Lili"**, le 23 à 16 h avec **"Encore des histoires"** et à 18h30 avec **"Les trois fils"**. Guignol sera également présent aux Ecuries les 22 et 23. Enfin, la soirée de clôture du 23 débutera à 19h aux Ecuries des Carmes par la présentation des spectacles issus des différents ateliers avant de s'achever, dans la bonne humeur et la convivialité à l'Espace des Carmes avec des dégustations et sur les rythmes d'une ambiance musicale proposées par l'association Mayotte 15.

Renseignements : Service Manifestations Centre Pierre Mendès France - 04 71 45 47 24 www.aurillac.fr



Agenda 21 local : Le plan d'actions adopté

Entamée il y a 18 mois, la démarche de mise en place d'un Agenda 21 local est désormais entrée dans une phase active. Le plan d'actions a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal réuni le 23 janvier dernier. Il comprend plus de 200 actions déjà entamées ou en projet. Présentation.

La feuille de route d'Aurillac en terme de développement durable est donc désormais tracée. En adoptant le plan d'actions de l'Agenda 21 Local, les élus ont validé le travail de réflexion et de rédaction mené depuis à peine plus d'un an. La phase de concertation a abouti à un diagnostic et à un plan de plus de 200 actions. Certaines sont déjà engagées, la majorité le seront dans les prochaines semaines ou les prochains mois et toutes les autres peuvent être classées dans le chapitre des idées à plus long terme. Toutes sont regroupées en cinq objectifs, environnementaux mais aussi économiques et sociaux.

La multiplication des installations utilisant des énergies renouvelables comme ici à Condorcet avec des panneaux solaires

Agenda 21 Local : Un plan et des projets réalistes

A l'échelle d'une ville comme Aurillac, il est possible d'apporter sa pierre à des enjeux planétaires aussi cruciaux que les changements climatiques, la protection des milieux naturels, la gestion des ressources ou encore la promotion des énergies renouvelables et des transports propres. Le plan d'actions, issu de la démarche entamée en 2007, liste ce que la collectivité, ses partenaires mais aussi chacun d'entre nous doivent faire pour y parvenir.

La phase de mise en place de l'Agenda 21 Local a débuté il y a un peu plus d'un an par un travail de réflexion mené par un bureau d'études, spécialiste de la gestion de l'environnement. Trois groupes ont participé à ce débat : le premier, composé d'employés municipaux, le second, de membres des six conseils de quartier et enfin, le troisième composé d'Aurillacoises et Aurillacois intéressés par le sujet.
Tous ont évoqué leur ressenti du territoire, de ses atouts, de ses faiblesses, des dangers et des opportunités qu'il encourt afin d'identifier les enjeux. Ce premier travail a été complété par un diagnostic plus précis du territoire et par des rencontres avec des partenaires potentiels du type chambres consulaires, entreprises, acteurs du tourisme...
Ce diagnostic qui regroupe **ce que l'on peut faire** a abouti à la définition de 5 objectifs.


Le travail préliminaire mené par différents groupes

De la reflexion à l'action

Cette élaboration de l'Agenda 21 Local a été menée selon le principe d'une concertation très large avec ceux qui vivent, produisent ou consomment à Aurillac. Un questionnaire publié en janvier 2007 dans ces colonnes, a permis d'affiner le travail des groupes. Un comité de pilotage et un comité technique ont alors planché sur ces résultats pour élaborer **ce que l'on veut faire**, un scénario en une vingtaine de points qui détermine une orientation générale à chaque objectif. Ensuite est venue la phase du **comment le faire**, autrement dit la précision des champs d'action et la préfiguration des projets. En juin 2007, après 6 mois de travaux, 30 orientations stratégiques étaient définies ainsi que 300 projets. L'ossature du plan était achevée et présentée aux Aurillacois à l'occasion d'une réunion publique.
C'est alors que commence un travail encore plus minutieux, celui du classement de ces projets selon une échelle de priorité. Cette dernière est définie par plusieurs critères comme la capacité du partenariat à s'engager, la priorité politique, les moyens financiers et humains disponibles, l'importance et l'urgence... Les projets vont passer à 223. Une fiche de présentation exhaustive a été rédigée pour chacun des projets. Le plan d'action définitif est prêt. Il définit **ce que l'on va faire**. Il a été adopté à l'unanimité le 23 janvier par le conseil municipal.


En juin 2007, la présentation des grandes orientations au Centre de Congrés

Objectifs et projets


Des actions déjà engagées aux projets bientôt mis en œuvre

Ce plan définit 5 objectifs déclinés en orientations stratégiques et en projets. Les deux premiers sont les plus novateurs pour le territoire et sont consacrés à l'environnement. Le premier s'intéresse particulièrement au cadre de vie et le second aux ressources énergétiques et aux déplacements. L'objectif 3 est plus axé sur les activités économiques alors que le 4 aborde les aspects sociaux et associatifs. Enfin, l'objectif 5 est plus immatériel, il a pour ambition d'ancrer le développement durable par l'information, la sensibilisation, la pédagogie, dans le quotidien des Aurillacois... Il demandera moins de moyens financiers mais plus de temps.
223 projets ont donc été retenus. ils peuvent être divisés en trois parties :
- 60 projets dits "en cours" qui regroupent des actions déjà entreprises.
- **104 nouveaux projets** qui seront majoritairement entamés en 2008.
- 59 idées de projets qui devront être précisés pour une mise en route à long terme.

Il est évident que la Ville d'Aurillac ne sera pas le seul maître d'ouvrage de ces projets. Si elle est en interne ou en externe pour au moins deux tiers d'entre eux, la réussite de l' Agenda 21 Local est subordonnée à l'implication directe d'une vingtaine de partenaires pour le restant des projets mais aussi et surtout à la mobilisation de tous les Aurillacois. Nous sommes donc tous concernés ! Bien entendu, ce plan n'est pas figé dans le temps. Des actions inscrites aujourd'hui n'auront peut-être aucune suite et inversement, des projets inédits pourront voir le jour.



Objectif 1

Préserver un cadre de vie sain, équilibré et raisonné par une gestion prévisionnelle et active du territoire et de son environnement naturel.

Ce premier objectif est directement consacré à l'environnement, la protection du paysage, la lutte contre les pollutions, la réduction des déchets... Les actions pressenties dans ces domaines sont réparties en 7 grandes orientations.

-contenir l'étalement urbain : Il s'agit là d'économiser le foncier en redensifiant l'urbanisme du **centre ancien**. La Ville pourrait participer également à la création d'un **observatoire du logement décent**. Le but est d'éviter au maximum la contrainte pour les Aurillacois de s'éloigner pour trouver un logement ce qui les oblige à se déplacer. Ainsi, nous aiderons à la réduction des ressources fossiles (carburants) et de l'émission des polluants automobiles.

La valorisation des espaces à l'image des berges de la Jordanne

-Valoriser les espaces publics et développer leur accessibilité aux personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées. Parmi les actions envisagées, le renforcement de l'**accès contrôlé au centre ville**, la création d'un schéma municipal d'**accès aux espaces et bâtiments** et la réappropriation des **berges de la Jordanne** par le public.

-Favoriser le maintien d'une agriculture périurbaine et respectueuse de l'environnement. L'action la plus significative est la création d'une **commission municipale agriculture** et espace naturel. L'idée est de valoriser la place de l'agriculture présente sur le territoire communal et de favoriser l'émergence de circuits courts de production alimentaire ou énergétique.

-Valoriser le patrimoine historique, architectural et paysager de la ville. La **création de la Z.P.P.A.U.P**. (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et paysager) est la clé de voûte de cette orientation. Il est aussi question d'un schéma directeur des **entrées de ville** pour en améliorer l'esthétique (publicité, voirie, végétation...)

- Lutter contre les pollutions du milieu aquatique et de l'air. C'est la mise en place d'un **schéma directeur des espaces verts**, d'un plan de désherbage, la poursuite de la **mise en séparatif des réseaux humides** en lien avec la CABA, de la lutte contre le brûlage des déchets verts et de chantier, de la pose de **panneaux de visualisation de la qualité de l'air**, de la dépollution des eaux pluviales avant leur rejet dans le milieu...

-Favoriser la réduction des déchets à la source, le recyclage, améliorer le système de traitement des déchets. Il est envisagé de **recycler les vieux ordinateurs** avec l'association Emmaüs, de multiplier les expérimentations sur la voirie avec l'emploi d'enrobé végécol ou d'enrobé anti-bruit, d'améliorer la **gestion des déchets dans les services**



La piétonnisation du centre ancien pour le rendre plus accessible



Améliorer les entrées de la ville

municipaux, de mener à bien le schéma départemental d'élimination des déchets et de fermer l'**incinérateur de l'Hôpital** dès 2008.

-préserver et mettre en valeur les milieux naturels. Il s'agit de la mise en valeur de l'espace naturel du Puy-Courny, de l'aménagement des rives de la Jordanne, de la promotion des jardins familiaux et de passer la totalité des espaces verts en lutte biologique.

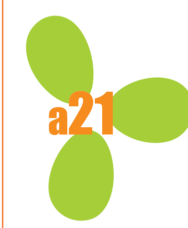
Cet objectif 1 comprend 16 projets en cours, 27 projets prévus et 19 idées de projets à finaliser.

Parmi les actions que nous n'avons pas citées, nous pouvons évoquer un travail sur les essences végétales des espaces publics et des expérimentations pour s'adapter aux changements climatiques, l'encouragement à des systèmes d'assainissement alternatifs ou encore la mise en place de ruches municipales pour favoriser la pollinisation des végétaux et le déclin de l'espèce. Le miel ainsi récolté pourrait être utilisé dans les cantines.

> www.aurillac.fr

> Venez visiter la rubrique "Agenda 21" du site de la Ville d'Aurillac qui présente l'intégralité des actions





Objectif 2

Maîtriser les consommations des ressources et repenser la mobilité dans sa diversité.

Comme le précédent, cet objectif est essentiellement environnemental mais il s'intéresse plus particulièrement à nos modes de consommation, aux énergies renouvelables et à la lutte contre les gaspillages.


Des bassins de récupération de l'eau à la Ponétie

La construction d'un éco-quartier sur la zone du Vialenc

Cette partie du plan d'actions affiche 5 grandes orientations.

-Organiser l'essor des énergies renouvelables et de la qualité environnementale de l'urbanisme et des bâtiments : la réduction des consommations d'énergie et l'essor des énergies renouvelables dans les bâtiments communaux s'accompagnera de la promotion d'une approche environnementale de l'urbanisme comme ce sera le cas au Vialenc avec la création d'un véritable **éco-quartier**. Nous pouvons aussi citer la construction de **maisons "économes"** sur la future ZAC Hélitas. L'installation de **panneaux solaires photovoltaïques** est également programmée. Une première expérience est prévue sur l'école des Alouettes.

-Lutter contre le gaspillage et favoriser les techniques économes dans l'utilisation des ressources et des énergies. La création d'un **schéma de l'éclairage public** pour des économies d'énergie, une baisse de consommation de papier sur le territoire, une incitation à l'utilisation du **papier recyclé** et une **dématérialisation des démarches** administratives. Nous pouvons évoquer également la création de moyens de visioconférence pour éviter des déplacements qui s'avèrent chronophages, polluants et accidentogènes.

-Diminuer les consommations en eau potable et développer l'utilisation des eaux de pluie. Des aménagements d'économie de l'eau seront réalisés sur la future ZAC Hélitas. La récupération des eaux de pluie sera favorisée ainsi que l'utilisation, sur les espaces verts, de variétés de plantes moins consommatrices d'eau. Des bassins de récupération vont être réalisés courant mars à la Ponétie pour l'arrosage des terrains de sport.

-Favoriser une meilleure répartition modale des transports et l'évolution des comportements en matière de déplacements. L'action la plus importante est la création du pôle intermodal de transport autour de la gare SNCF qui fera le lien entre le train, le bus urbain, les cars départementaux, la navette et les pistes cyclables. Nous pouvons aussi citer l'utilisation de véhicules propres, la protection des passages piétons, la construction de nouvelles liaisons cyclables et l'adaptation des équipements urbains aux personnes à mobilité réduite.

-Insérer les nouvelles zones urbanisées dans le tissu urbain. Des cheminements protégés seront réalisés pour assurer la liaison entre Belbex et la future zone de Cueilhes. Plus généralement, les futures ZAC (Hélitas, Vialenc...) seront rendues perméables. Il s'agit en réalité de favoriser la traversée à pied de ces nouveaux quartiers. Les nouvelles zones d'habitation seront intégrées dans les circuits des bus urbains.

L'objectif 2 comprend 12 projets en cours, 29 projets prévus et 13 idées de projets à finaliser. D'autres actions méritent d'être citées comme le développement de filières locales d'éco-matériaux (chanvre, paille...), la pérennisation du principe du parking relais et de la navette gratuite, la réalisation du contournement sud-ouest de la ville, la mise en place de couloirs de circulation pour les transports en commun.


La création de nouvelles pistes cyclables



Objectif 3

Favoriser un développement raisonné, concerté, innovant et tenant compte du potentiel local pour une meilleure attractivité.

Ce troisième objectif constitue le volet économique du plan d'actions. Il impliquera donc moins la Ville en temps que maître d'ouvrage car elle n'a pas de compétence en la matière. Cependant, elle accompagnera ses partenaires. Il a pour ambition de fixer l'emploi sur le territoire, d'encourager la recherche, la formation, l'agriculture locale et un tourisme de qualité. Les actions et projets relatifs à cet objectif sont répartis en 6 orientations stratégiques.

La restructuration de la Z.A.C. de Lescudilliers

-Gérer activement le foncier en faveur de l'activité économique : la commune accompagnera la rénovation du centre ville pour une meilleure attractivité commerciale, en particulier par la concrétisation de l'opération de l'îlot des frères Charmes. Des plans de réhabilitation seront mis en place pour certaines zones d'activités et certaines zones commerciales. Ce devrait être le cas de la zone de Lescudilliers dont un certain nombre d'entreprises sont appelées à migrer vers Esban.

-Encourager la recherche, l'innovation, la diversification des activités de pointe.

Nous pouvons citer par exemple l'accompagnement de l'agriculture locale afin de valoriser certaines productions liées aux énergies renouvelables et les matériaux de construction.

-Développer les compétences et filières locales dans l'économie durable. Le lien entre le secteur public et le secteur privé devra être fortement renforcé afin d'oeuvrer efficacement pour le développement durable, les activités de l'économie sociale et solidaire devront être favorisées, en particulier tout ce qui touche à l'aide à la personne. La démographie du Cantal l'impose.

-Mettre en adéquation l'offre de formation et les besoins d'emploi. La Ville est moins impliquée dans ce domaine que dans d'autres mais elle accompagnera des actions qui auront pour ambition de fixer l'emploi en particulier la création de formations qualifiantes pour faire rester les jeunes, former d'avantage aux métiers du bâtiment, en particulier aux techniques durables et enfin, réaliser une étude territoriale sur les besoins d'emploi dans les 15 ans à venir afin d'adapter les formations et anticiper la pénurie de main d'œuvre due aux départs massifs à la retraite.

-Favoriser les circuits courts et une production agricole locale de qualité, valoriser et promouvoir les savoir-faire locaux. Il s'agit de développer des actions, de valorisation des produits, des filières et savoir-faire locaux, d'inscrire l'utilisation de produits de qualité dans le contrat de restauration collective, de développer les Européennes du Goût, de mettre en place d'autres activités autour du goût.

-Développer une offre touristique de qualité, respectueuse de l'environnement et créatrice d'activité. Il est important de travailler au développement de formes de tourisme durable, de développer le label "tourisme et handicap". A ce propos, des actions sont déjà envisagées en particulier sur le Muséum des volcans pour adapter la scénographie à certains handicaps.

L'objectif 3 comprend 6 projets en cours, 20 projets prévus et 7 idées de projets à finaliser.

Parmi les autres actions souhaitées que nous n'avons pas encore citées, nous pouvons indiquer le développement de l'offre en matière d'immobilier d'entreprise, le développement du tutorat en matière de formation ou encore le soutien au tourisme à la ferme.





Favoriser les activités d'aide à la personne

Le développement de manifestations autour de produits de qualité comme les Européennes du Goût



Objectif 4

Maintenir et développer une cohésion sociale et un dynamisme associatif.

Cet objectif représente la partie sociale du plan d'actions. La Ville sera donc le principal maître d'ouvrage des projets tant elle est déjà fortement impliquée dans ces domaines. Ces projets affichent l'ambition de dynamiser encore plus les activités culturelles, sportives, ludiques, de développer le lien entre les générations et d'encourager l'offre de services. 4 orientations stratégiques ont été définies.

-Développer l'attractivité et la vitalité du territoire au travers de l'offre culturelle, sportive et de loisirs : favoriser l'accès de tous aux sports comme c'est le cas avec l'opération "Sport découverte-sport de la ville", renforcer la politique de réductions des coûts d'accès aux activités pour les jeunes autour du dispositif carte A+, améliorer les équipements sportifs et sortir la culture des lieux habituels.

-Favoriser le lien social, les échanges et les solidarités entre les territoires, les générations et les publics. Autour du CCAS, travailler à la prévention de l'exclusion dès l'école primaire, renforcer le Centre Local d'Information et de Coordination(CLIC), renforcer le soutien à la réussite scolaire mais aussi participer à la création d'une maison relais, créer une maison d'accueil pour les personnes atteintes de troubles cognitifs, développer les 3 centres sociaux et travailler sur la place des personnes handicapés dans la cité.


Animer les temps périscolaires

-Soutenir la vie associative et le bénévolat. Il s'agit de diminuer la pénurie de locaux alloués aux associations, en particulier dans le cadre du réaménagement de l'ancien centre nautique Hélitas, d'organiser l'engagement des jeunes, de favoriser l'embauche prioritaire dans le cadre des renforts d'été de 20 jeunes Aurillacois bénévoles actifs.

-Développer l'attractivité et la fixation de la population active par une offre de services variée et de qualité et une politique active en matière de santé. C'est l'animation du Projet Educatif Local (P.E.L.), le soutien aux 3 centres sociaux, la réalisation d'un multi-accueil (crèche et halte garderie), créer une micro crèche d'accueil atypique ou d'urgence afin d'élargir les horaires d'accueil, soutenir le développement de l'hôpital et développer des activités de service.


Les actions du Centre Local d'Information et de coordination



Renforcer l'offre de promotions et de réductions proposées par la carte A+

L'objectif 4 comprend 11 projets en cours, 8 projets prévus et 16 idées projets nouveaux.

D'autres actions sont envisagées, en particulier dans le domaine culturel, comme renouer avec la tradition photographique (réouverture de la Sellerie), faire du Conservatoire de Musique et de Danse un établissement d'arrondissement. Dans le domaine social, l'amélioration des séjours en maison de retraite sera poursuivie avec de nouveaux travaux et un renforcement des capacités d'accueil.



Objectif 5

Ancrer de façon pérenne le développement durable par la sensibilisation, l'information, l'écoute et le partenariat.

Cet objectif énonce des actions d'éducation à la citoyenneté, d'information et de sensibilisation au développement durable. Il intègre aussi des échanges avec d'autres collectivités et enfin, le suivi de l'Agenda 21 et son évolution dans le temps. Cette cinquième et dernière partie du plan d'actions s'articule autour de cinq chapitres.



Les séances du Conseil Municipal diffusées sur Internet

-Promouvoir la démocratie de proximité, développer la connaissance et l'accès à l'information de tous les publics : En projet, la poursuite de l'expérience des conseils de quartier mais aussi l'instauration de réunions publiques trimestrielles, la diffusion des séances du conseil municipal sur internet.

-Organiser une éducation à l'environnement et aux comportements éco-responsables. C'est la participation au plan départemental de sécurité routière mais aussi à des événements comme la Fête de la Science, la Semaine du Développement Durable. La Ville devra montrer l'exemple en diminuant ses consommations de fluides et assimilés(chauffage, électricité, télécom et papier), rationaliser les déplacements des agents, mettre en place un plan de verdissement (espaces verts). Des expériences de création d'Agenda 21 scolaire seront mises en place. La première concerne l'école d'Application avec l'idée d'un pédibus, système de ramassage scolaire à pied et encadré.

-Développer des réseaux d'échanges intra et interterritoriaux.

Au-delà de sa participation à un Agenda 21 régional, la Ville souhaite mettre en place des partenariats avec des villes et des structures intercommunales au-delà des frontières administratives (Tulle, Brive, Rodez, Figeac...). Les actions de coopération et d'aide au développement seront accentuées en direction des villes jumelles de Bougouni (Mali) et Vorona (Roumanie).

-Favoriser un management adapté, une coopération et une transversalité entre les services.

Un chapitre consacré à l'administration communale avec un plan de formation du personnel axé sur le développement durable pour chaque métier concerné, le développement d'une gestion des emplois et des compétences, le déploiement dans les services communaux d'un Système d'Information Géographique (SIG), mutualisé avec la Communauté d'Agglomération.

Assurer le suivi, l'évaluation et l'évolution de l'Agenda 21. C'est la mise en place d'indicateurs, à même d'évaluer les actions de l'Agenda 21, la création d'une organisation chargée de piloter le premier plan d'actions et d'imaginer le deuxième et enfin, tendre à l'élargissement de cet Agenda 21 aux autres communes de la CABA.

Cet objectif 5 comprend 15 projets en cours, 20 projets prévus et 4 idées de projets à finaliser.

Il intègre également l'animation du numéro cadre de vie au service des citoyens, le développement d'une culture d'achat éco-responsable au sein de la collectivité, l'adhésion à la plateforme de développement durable du Massif Central...



Renseignements

> Benoît Lemozit
Chef de projets
Agenda 21 et SIG

14, rue de la Coste
BP509 - 15005 Aurillac Cedex
04 71 45 46 46
agenda21@mairie-aurillac.fr





Une première expérience d'Agenda 21 scolaire à l'école d'Application



Une coopération accrue avec les villes jumelles, en particulier avec Bougouni (Mali) et Vorona (Roumanie)

3 Questions à Benoit Lemozit,

Chef de projets Agenda 21 et SIG, chef du service environnement - hygiène

1)18 mois auront été nécessaires pour élaborer le plan d'actions. Comment ces phases de diagnostic et de rédaction se sont elles déroulées ?

Je souhaiterais préciser tout d'abord que ce travail fut très intense et aussi très rapide. La plupart des agendas 21 en France se construisent en 2 ou 3 ans, et beaucoup n'arrivent pas au niveau de précision que nous avons collectivement atteint par les fiches qui décrivent les différents projets dans le détail. Ce n'est pas du triomphalisme mal placé, c'est l'illustration du sérieux et de l'implication des quelque 150 personnes qui ont travaillé à la construction de ce plan d'actions, depuis le diagnostic jusqu'à aujourd'hui.

Les 4 phases de la démarche se sont déroulées dans un esprit de collaboration, entre structures qui n'avaient pas forcément l'habitude de travailler ensemble. C'est l'un des premiers intérêts d'un Agenda 21 : faire travailler collectivement les acteurs d'un territoire à la construction de sa durabilité future.

2)Si la Ville d'Aurillac est l'initiatrice de cet Agenda 21, les services municipaux ne pourront pas tout faire et auront besoin d'un certain nombre de partenaires actifs. Avez-vous senti une mobilisation autour de ce projet ?

Un Agenda 21 est double. C'est à la fois un plan d'actions mettant en œuvre le développement durable sur un territoire, mais aussi une démarche nouvelle de co-construction d'un projet de territoire. Plutôt que procéder de son côté à un diagnostic, une définition d'objectifs et à l'écriture d'actions, le Maire et l'équipe municipale ont, dès le départ, souhaité s'entourer des acteurs territoriaux pour réaliser avec eux l'ensemble des étapes. Chacun à sa place et avec ses compétences a ainsi contribué à écrire un projet cohérent et articulé. Ce n'est donc pas un catalogue d'actions, mais bien un plan coordonné, même si par essence un Agenda 21 traite de sujets nombreux et très variés.

Et c'est ainsi qu'aujourd'hui une vingtaine de structures collaborent sur ce plan d'actions avec la ville d'Aurillac. Gageons que d'autres la rejoindront dans un avenir proche !


Benoit Lemozit

3)Aujourd'hui, le Plan d'actions a été voté par le conseil municipal à l'unanimité. Quelles sont les prochaines étapes ?

L'adoption du plan d'actions n'est pas un aboutissement mais bel et bien un commencement. Il va falloir maintenant l'expliquer et le faire comprendre aux différents acteurs territoriaux, à commencer par les Aurillacois. Nous éditerons un document pour ce faire et organiserons par exemple des manifestations pour tous les publics lors de la semaine du développement durable du 1er au 7 avril prochain. On s'aperçoit que la notion de développement durable est aujourd'hui comprise par la majorité des personnes, mais qu'elles ne savent pas forcément comment participer ou s'impliquer, nous tâcherons d'apporter quelques réponses.

Vous l'avez également rappelé, certains projets ne sont aujourd'hui que des idées ou des premières ébauches, il va nous falloir travailler collectivement pour les préciser et les écrire.

Enfin, au-delà de la continuation voire la réorientation des projets en cours, il s'agira de mettre en œuvre les quelque 104 actions nouvelles qui sont inscrites dans l'Agenda 21 et qui en sont le cœur. Il faut pour cela mobiliser les financements et surtout les hommes, conformément au calendrier de chaque projet. Le gros du travail reste donc à venir, et c'est passionnant !

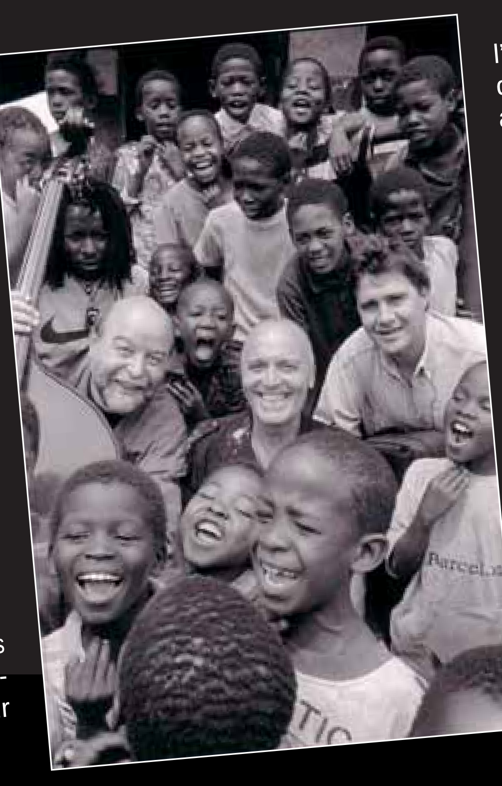


Ça Jazz en ville

L'an 2 du festival

Du 6 au 8 mars, le deuxième festival "Ça Jazz en Ville" est une véritable invitation au voyage sur les routes des jazz (s) d'aujourd'hui. Du 6 au 8 mars, des artistes appréciés, des talents reconnus ou émergents vont proposer des rendez-vous intimes dans les salles de spectacles mais aussi quelques bœufs dans les rues.

Issus de la scène jazz toulousaine, Alain Laspeyres (batterie), Etienne Lemauf (contrebasse) et Pierre le Bot (piano) ont crée leur trio en 1996. L'entente qui règne au sein du groupe va permettre aux trois hommes d'explorer le répertoire de leurs influences, d'Oscar Peterson à Charly Mingus en passant par Kurt Weill et Duke Ellington, rien que des pointures. Invités réguliers de festivals comme "Jazz in Marciac" ou "Jazz sur son 31", les "3L" vont progressivement orienter leur répertoire et leur couleur sonore vers le swing.
Pierre le Bot Trio sera au Celtic Tavern le jeudi 6 mars à 20h45.



En 1990, Aldo Romano(batterie), Louis Sclavis(clarinette) et Henri Texier (contrebasse) ont fondé un trio qui va parcourir l'Afrique en compagnie du photographe de renom Guy Le Querrec. Les trois albums du groupe " Carnet de route ", " Suite africaine " et " African flashback " ont connu un succès mondial. Avec cette trilogie africaine, les trois compères ont forgé un jazz épris de liberté, en perpétuel mouvement, fondé sur un langage, une couleur et une sensibilité qui lui appartiennent. **Le trio Romano Sclavis Texier sera au théâtre municipal le vendredi 7 mars à 20h45.**

Pianiste, compositeur d'origine portugaise et italo-espagnole, Jean-Marie Machado a passé son enfance au Maroc. Jeune adulte, il étudie la musique auprès de la concertiste classique Catherine Collard et s'initie en autodidacte à la musique pop et au jazz. Celui que l'on considère comme l'un des meilleurs pianistes jazz sera à Aurillac avec le sextet Andalousia en compagnie de Jacques Mahieux (batterie), Bart de Nolf (contrebasse), Matthias Erlewein (saxophones), Claus Stötter (trompette), Gueorgui Korlazov (trombone). **Jean-Marie Machado sera au théâtre municipal le samedi 8 mars à 20h45**.

En marge de ces trois soirées sont prévues des interventions musicales dans les rues du centre ville, animées par les musiciens des classes de musiques actuelles du Conservatoire de Musique et de Danse d'Aurillac. De plus, Jean-Marie Machado interviendra au Conservatoire ainsi qu'en en milieu scolaire.
Infos et réservations au 04 71 45 46 04



GROUPE DE LA MAJORITÉ

AGENDA 21 : DU CONCRET

L'Agenda 21 d'Aurillac, fruit d'une large concertation de plus de 18 mois a été présenté au Conseil Municipal lors de la séance du 23 janvier dernier.

Nous nous félicitons que tous les conseillers municipaux, issus de la majorité ou des oppositions, aient émis un avis favorable à ce dossier dont l'importance mérite en effet l'unanimité.

Cet Agenda 21 propose 223 actions concrètes et crédibles pour faire d'Aurillac la championne du développement durable.

Nous avons choisi de rappeler ici quelques unes d'entre elles :

- Récupérer les eaux de pluie pour les usages municipaux (arrosage des terrains et espaces verts, lavage des véhicules, …).
- Construire des maisons économes à la ZAC Hélitas (forte diminution des charges locatives) et un vaste éco-quartier sur la ZAC du Vialenc (site 3A).
- Maintenir la navette gratuite que nous avons créée, développer le confort et la fréquence des transports collectifs, construire un réseau dense de pistes cyclables.
- Développer l'éducation à l'environnement en direction des enfants et des jeunes car les bons réflexes doivent s'acquérir tôt.
- Lancer en 2008/2009 un plan climat-énergie-territoire à l'échelle de la CABA, en complémentarité avec l'Agenda 21 communal, pour diminuer les dépenses en énergies fossiles et développer le recours aux énergies renouvelables.
- Accompagner l'installation et le développement d'entreprises innovantes dans l'environnement (fabrication de panneaux solaires, ….) et faire d'Aurillac un site de formation-recherche dans ce domaine.
- Généraliser le programme d'installation de panneaux solaires sur les bâtiments municipaux (déjà fait aux cuisines centrales, à la crèche des Camisières, aux vestiaires de la Ponétie) et de panneaux photovoltaïques producteurs d'électricité (en cours à l'école des Alouettes).
- Régler définitivement et de façon exemplaire la gestion des déchets avec la mise en exploitation de 2 sites d'enfouissement (Saint-Paul et Sansac/Ytrac), la fermeture du centre de Tronquières et celle de l'incinérateur de l'Hôpital.

GROUPE AURILLAC EN MOUVEMENT

TEXTE NON PARVENU

GROUPE «TOUS POUR AURILLAC»

TEXTE NON PARVENU

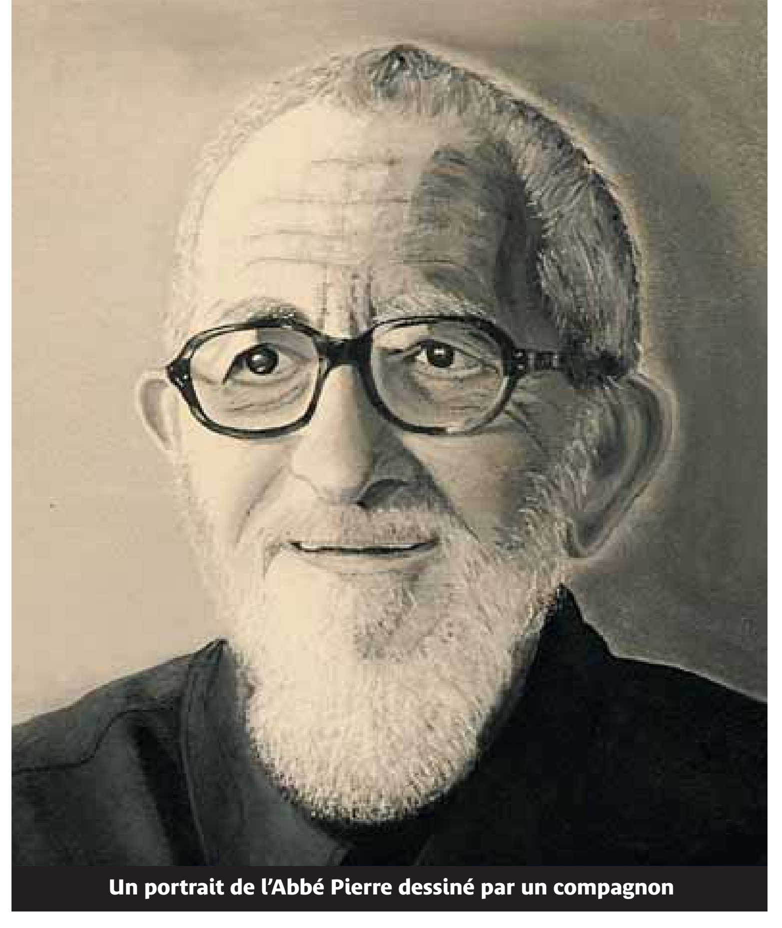
Emmaüs : Amitié, Solidarité, Générosité

Il y a un peu plus d'un an, l'Abbé Pierre disparaissait. Comme toutes les communautés Emmaüs de France, celle d'Aurillac a profité de cette date anniversaire du 22 janvier pour rappeler au public sa mobilisation auprès des plus démunis mais aussi la nature et l'importance de ses différentes activités. Portrait...

En 1949, alors qu'il est encore député de Meurthe et Moselle, Henri Grouès, que l'on n'appelle pas encore l'Abbé Pierre, vit dans une maison délabrée de Neuilly Plaisance. Ce lieu va très vite devenir un espace de rencontres et une auberge de jeunesse qui prendra le nom d'Emmaüs. Aux côtés de Lucie Coutaz, sa fidèle secrétaire, rencontrée dans la Résistance en 1943, il sera l'instigateur et l'animateur infatigable d'un mouvement de solidarité et de partage qui perdure encore aujourd'hui.

Un homme exceptionnel

Chacun se souvient du message lancé par l'Abbé Pierre au micro de radio Luxembourg durant l'hiver 1954 en raison du grand froid et du manque de logement. "Mes amis, au secours" : ces mots vont lancer une véritable insurrection de la bonté et initier la création de nombreuses structures en France et dans le monde. Ainsi, l'interdiction d'expulsion entre novembre et mars mais aussi la création des H.L.M. naîtront de cet appel. Jusqu'à sa mort, celui qui était devenu la personnalité préférée des Français ne cessera de lutter contre les inégalités et la misère. Beaucoup se souviennent de son intervention à la Sorbonne en 2004 ou à l'occasion du cinquantenaire de l'appel de 1954 et de la remise du rapport mal-logement, il interpelle, à 88 ans, les responsables politiques et leur demande de relancer la production de logements sociaux. L'Abbé Pierre s'est éteint le 22 janvier 2007.



Un portrait de l'Abbé Pierre dessiné par un compagnon

Des communautés autonomes

L'Abbé Pierre avait souhaité l'autonomie des différentes communautés. Aujourd'hui au nombre de 119 en France, elles accueillent 4000 compagnons et sont animées par 6000 bénévoles ou amis. Leurs activités s'articulent autour de la valorisation des matières premières. C'est dans ces structures que les compagnons, exclus de la société, retrouvent une dignité, un travail, un toit, et une "famille". Fondée en 1986 avec la naissance de l'association, la communauté aurillacoise accueille aujourd'hui une vingtaine de compagnons. Ces derniers doivent respecter un règlement strict : pas d'alcool, ni de drogue et aucune violence. Ils sont nourris et logés et, en échange du travail, ils touchent une allocation de 47 euros par semaine plus une prime de présence mensuelle de 91 euros. Emmaüs est donc un lieu de vie et de travail.

La récupération des objets (textiles, meubles, livres...) se fait soit par la "ramasse" chez les personnes qui en ont fait la demande soit par les dons. Ils sont ensuite testés, réparés, reconditionnés et revendus le cas échéant. Sinon, ils sont renvoyés, moyennant paiement, dans la filière des déchets. *"Les ventes d'objets sont notre seule ressource"* explique Ginette Meiniel, présidente de l'association. *"Elles nous permettent de boucler nos frais de fonctionnement qui atteignent près de 450 000 euros annuels."*

Aujourd'hui, Emmaüs est devenue un véritable acteur économique et social du bassin.

Emmaüs et le développement durable

Depuis novembre 2006, Emmaüs France est chargée de la collecte des D3E (voir notre dossier Agenda 21), autrement dit des déchets d'équipements électriques et électroniques. *"Le recyclage des déchets n'est pas une nouveauté pour nous, cela fait presque 60 ans qu'Emmaüs s'en préoccupe"* explique Jean-Jacques Lafaye, responsable de la communauté. *"Cette activité nouvelle nous a aussi permis de compenser l'évolution de la réglementation, en particulier l'interdiction que nous avons de récupérer certaines matières premières."* Dans ce domaine des D3E, les objets et machines (électroménager, tv, hifi et informatique) sont récupérés, testés par les compagnons puis revendus s'ils sont en état de fonctionner sinon renvoyés chez un collecteur.

La journée du 22 janvier a permis de sensibiliser le public au fonctionnement et au rôle de la communauté. *"Nous avons pu montrer aux personnes présentes pourquoi Emmaüs était désormais obligée, pour des raisons financières, de faire des choix dans les objets collectés"* explique Jean Jacques Lafaye. "Nous devons payer tout ce que nous renvoyons dans la filière des déchets."

Emmaüs ouvre ses locaux au public pour des ventes les mercredis et jeudis après-midi ainsi que les samedis. Des ventes spéciales sont aussi proposées en Avril, Juillet et Décembre.



Le travail minutieux d'un compagnon horloger



Le matériel électronique est testé avant recyclage

SUDOKU

Solutions de la grille de janvier

6	2	4	5	9	1	8	7	3
1	3	8	4	6	7	2	5	9
5	7	9	2	3	8	1	6	4
3	8	7	9	1	6	4	2	5
9	4	5	8	2	3	7	1	6
2	1	6	7	4	5	9	3	8
8	6	3	1	7	4	5	9	2
4	9	1	3	5	2	6	8	7
7	5	2	6	8	9	3	4	1

GRILLE DU MOIS

			1					3
		7		4		9	5	
	9			5				1
8					2		3	
	1	6						
			5			6	1	
	4				1			
	2		3		6			4
6		9					2	

LES MOTS CROISÉS

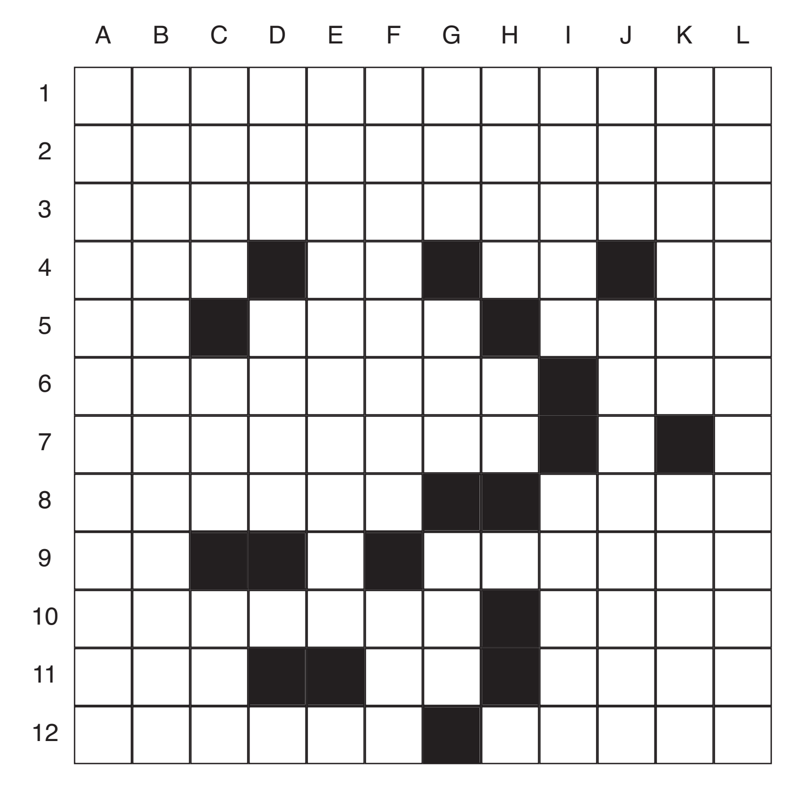
Horizontalement

1. Naît en mars, avec une espérance de vie de 6 ans.
2. Elles ont peut-être une taille de guêpe.
3. Remettras, et à l'endroit, foi de St-Eloi !
4. Rage d'antan. Sigle automobile. Dans. Pronom.
5. Sigle automobile. Refait A lui.
6. Couverte. Violent quand il est noble.
7. Taclerai.
8. Star ou soleil. Chauffe au soleil ou met à l'ombre.
9. Ma note. Frisé ou à plat.
10. Leur travail. C'est du vent.
11. Direction froide. Arturo. Celle de jeanne est cuite !
12. Mouche mouche. Pas toujours roses.

Verticalement

A.Comme Monsieur et Madame.
B. Le lait leur doit de belles chaleurs !
C. Chez Brice. Travail forcé. Général US.
D Cri d'oiseau bouleversé. Vaccin éclair.
E. Vie ou attachée, par exemple.
F. Flic dans la zone. Sans Culotte.
G. Vieille poste. Thé dans son fief. Lettre grecque.
H. Chaîne sans foot ! Note..
I. Ficelles. Marque résiduelle.
J. Cri étranglé. Prince de Kiev.
K. Synopsis. Ascenseur de jungle.
L. Des huiles.

Les solutions dans AURILLAC INFOS d'avril.



Solutions de la grille n°54

Horizontalement
1. Patrimoniaux 2. Anathématise 3. Se - LSD - Beler 4. Sar- Orim - Re 5. Enouera 6. Ptit - Ibsen 7. Oie - Datait 8. Ir - Poher - Ter 9. Lierre - Ras 10. Eoliennes - In 11. Enumérations 12. SS - Asinienne

Verticalement
A.Passepoilées B. Anéantirions C. Ta - Roie - Elu D. Rtl - Ut - Prima E. Ihs - Forées F. Médor - Henri G. OM - Raide - Nan H. Nabi - Barreti I. Item - St - Asie J. Ail - Béats - On K. Usée - Nie - Inn L. Xeres - Transe

Saison Culturelle


L'exil n'a pas d'ombre

Le mois de mars débutera par du théâtre du **3 au 5 mars à 20h45** avec trois représentations de **"l'Exil n'a pas d'ombre"**, une pièce de Jeanne Benameur, présentée par le théâtre du Pélican. Le **mercredi 5 mars à 16h,** c'est une lecture "A pages ouvertes" qui sera proposée au jeune public à la médiathèque François Mitterrand. **Bernard Friot sera lu par Thérèse Canet.** Spécialisé dans la traduction de livres allemands pour la jeunesse, Bernard Fiot a traduit aujourd'hui plus de 40 romans et albums. Le jeune public sera convié les **10 et 11 mars** à découvrir **"La petite Sirène"**, le conte d'Andersen.
A peine remis du festival Ça Jazz en Ville, le public aurillacois découvrira le **jeudi 13 mars à 20h45**, une création de danse de jazz contemporain intitulée **"Ici"** et présentée par la Cie Anne-Marie Porras.

En Musique

Le Conservatoire de Musique et de Danse d'Aurillac nous invite, dans le cadre de sa saison musicale à découvrir un **récital de piano et guitare**, deux instruments qui ne sont que rarement associés. Ce sera donc l'occasion de découvrir un répertoire très peu fréquenté. Rendez-vous est pris le **samedi 15 mars à 20h30** à l'auditorium Maurice Ravel. Le **samedi 5 et le dimanche 6 avril à 15h** au théâtre, les classes de danse classique et contemporaine ont choisi de nous emmener en voyage à l'occasion d'un **rendez-vous danse 2008** aux histoires et aux univers très différents.

36 heures

Parce que le nombre de compagnies chorégraphiques en Auvergne est en explosion et parce que l'aide à la création est souvent insuffisante, les "36 heures de danse" coproduites par Vendetta Mathéa La Manufacture et la Ville d'Aurillac sont confortées dans leurs objectifs. Il s'agit de donner aux chorégraphes locaux les moyens d'essayer leurs spectacles et de se confronter avec le public. Rendez-vous les 29 février et 1er mars.

vendredi 29 février
- Cie Persephone 'L'Orgolonde" à 15h au Centre Social ALC à Belbex
- La Manufacture 'Note" à 16h au Centre Social ALC à Belbex
- Cie Nadja-Lydia Boukhirane (extrait de travail) à 17h30 au théâtre (studio de répétition)
- Cie Wejna-Sylvie Pabiot "Objecte" à 18h45 aux Ecuries
- Cie Vincent Mantsoe "Mobu" à 20h45 au Théâtre
- Cie Vendetta Mathéa & Co "Quand j'étais humain" à 22h30 au Théâtre

samedi 1er mars
- Cie Frannie Donohoe "Trio pour jeunes danseurs" à 15h au Centre Social de Marmiers
- Cie La Vouivre "Oups" à 16h30 à l'Auditorium Maurice Ravel
- Madelyne Réant à 17h30 à la Manufacture
- Cie Daruma-Mylène Duhameau "Sous haute sécurité" à 18h30 à la Manufacture
- Cie Wejna-Sylvie Pabiot "Un détroit" à 20h45 au Théâtre

Des stages seront proposés tout au long de ces 36 heures.
Infos et inscriptions à la Manufacture au 04 71 48 35 03

Veau de Ville

Les deuxièmes rencontres de théâtre amateur dites festival Veau de Ville, organisées par le Comité des Oeuvres Sociales du Pays Vert, se dérouleront au Théâtre Municipal du 14 au 16 mars. Aux côtés de la troupe du Cos'Art, plusieurs compagnies françaises participeront à ces rencontres :
- Le Cos'Art (hors concours) "Vacances de rêves" le 14 mars à 21h
- Les Beaux masques (66) "Pschitt" le 15 mars à 15h
- Les Carottes Ratées (37) "La vie, c'est à se tuer" le 15 mars à 21h
- Le théâtre Contre Jour (63) "Auto-psy de petits crimes innocents" le 16 mars à 11h
- Au plaisir des mots (63) "Drôles de couples" le 16 mars à 14h30

Un intermède dansé par le Cos'Art à 17h et la remise des récompenses à 17h30 mettront un point final à cette édition 2008.
Infos au Cos'Art au 04 71 48 45 62

T'as plus si t'as la Carte A+

En mars, la carte A+ proposera 30 places qui seront mises en vente pour le concert de Chimène Badi au Prisme et celui de Christophe Maé au Zénith de Clermont-Ferrand. La carte propose également des réductions sur les forfaits ski au Lioran, transport SNCF compris, des places pour le centre aquatique et enfin, des places de cinéma à 4 euros.
Infos au 04 71 45 46 00.

Oiseau

A l'occasion de la "Fête de l'Oiseau et de la Nature" du 31 mai et 1er juin 2008, le groupe Cantal de la Ligue pour la Protection des Oiseaux et la ville d'Aurillac organisent un concours photos ouvert à tous les amateurs sur deux thèmes : Aurillac, côté nature et Auvergne… oiseau sauvage, oiseau libre.



Chaque photographe peut présenter jusqu'à 3 photos non retouchées par thème (couleur, noir et blanc, sépia…).
Le format des photos sera de 20 x 30 cm.
Chaque participant aura au moins une de ses photos exposées à l'Atrium du Centre Pierre Mendès France d'Aurillac, du 10 au 30 mai 2008. La remise des récompenses se déroulera le dimanche 1er juin à 11h00 à la "Fête de l'Oiseau et de la Nature" – promenade de Bocholt à Aurillac.
www.lpo-auvergne.org
www.aurillac.fr

RAPIDO

La compagnie "Gran Reynata" annonce sa venue à Aurillac pour la présentation de son dernier spectacle.
On connait les liens qui unissent cette compagnie chilienne à Royal de Luxe. D'ailleurs, c'est l'une des dernières créations de Jean-Luc Courcoult que présenteront les comédiens sud-américains, en l'occurence "Les cauchemars de Toni Travolta."
A découvrir sûrement à l'occasion du 23 ème festival de thâtre de rue. En 2005, Gran Reynata avait repris à Aurillac le "Roman Photo".

Dans le cadre des rendez-vous du jeudi, le Muséum des Volcans propose une conférence animée par le CPIE de Haute-Auvergne le Jeudi 13 mars à 20h30. Le thème de cette soirée est "Ces espèces qui nous envahissent".
Grâce à l'essor des transports, les échanges biologiques entre continents sont de plus en plus importants. Même si la plupart des nouveaux arrivants ne parviennent pas à survivre, certains s'implantent et peuvent même parfois se développer jusqu'à poser de sérieux problèmes… Quelles sont les qualités requises pour être un bon envahisseur ? Quels sont alors leurs impacts ? Comment éviter ou limiter leurs dégâts ? Ces questions seront abordées au travers d'exemples qui nous touchent de près. Entrée gratuite.

Attention, le cirque Achille Zavatta annonce sa venue à Aurillac du 18 au 23 avril sur la place du 8 Mai. Les artistes présenteront un spectacle de près de 2 heures émaillé de numéros exceptionnels. Vous pourrez aussi visiter une ménagerie de plus de 50 animaux exotiques.

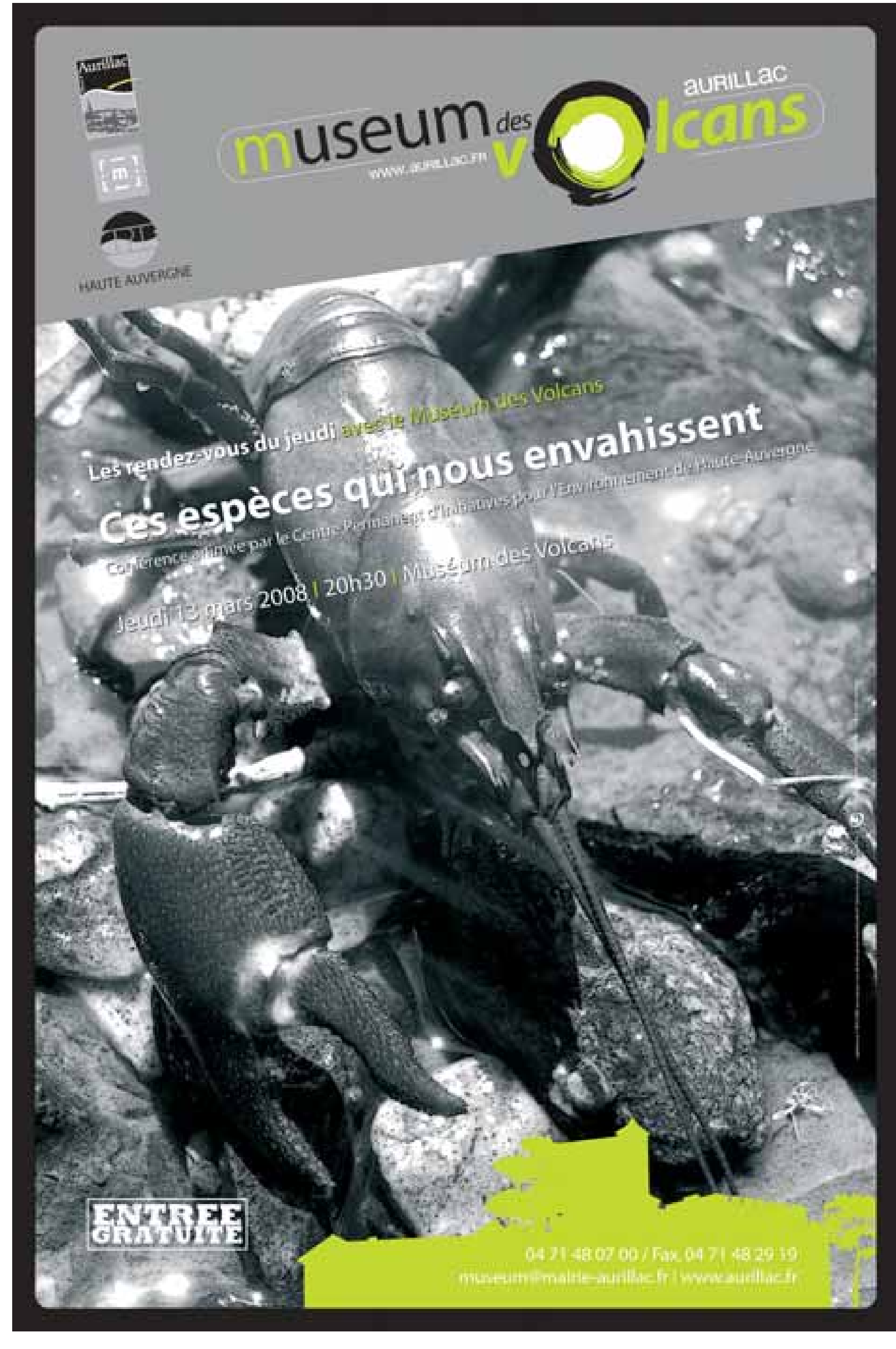
Nous vous l'annoncions dans notre dernier numéro. La renaissance de la Foire Exposition d'Aurillac est programmée du 29 mars au 6 avril 2008.
C'est dans et autour du Prisme que se déroulera cet événement économique sur une surface d'exposition de plus de 10 000 m² comprenant le Prisme mais aussi des chapiteaux et des espaces en plein air. Les thèmes forts de cette nouvelle foire seront le développement durable, l'habitat, l'ameublement et l'automobile avec la présence d'une vingtaine de concessionnaires locaux. 120 exposants sont attendus et 25 000 visiteurs sont espérés. Différentes animations seront proposées comme le Pit Stop Challenge, concours de démontage d'une roue de formule 1.
Infos à Aurillac Développement au 04 71 48 86 50

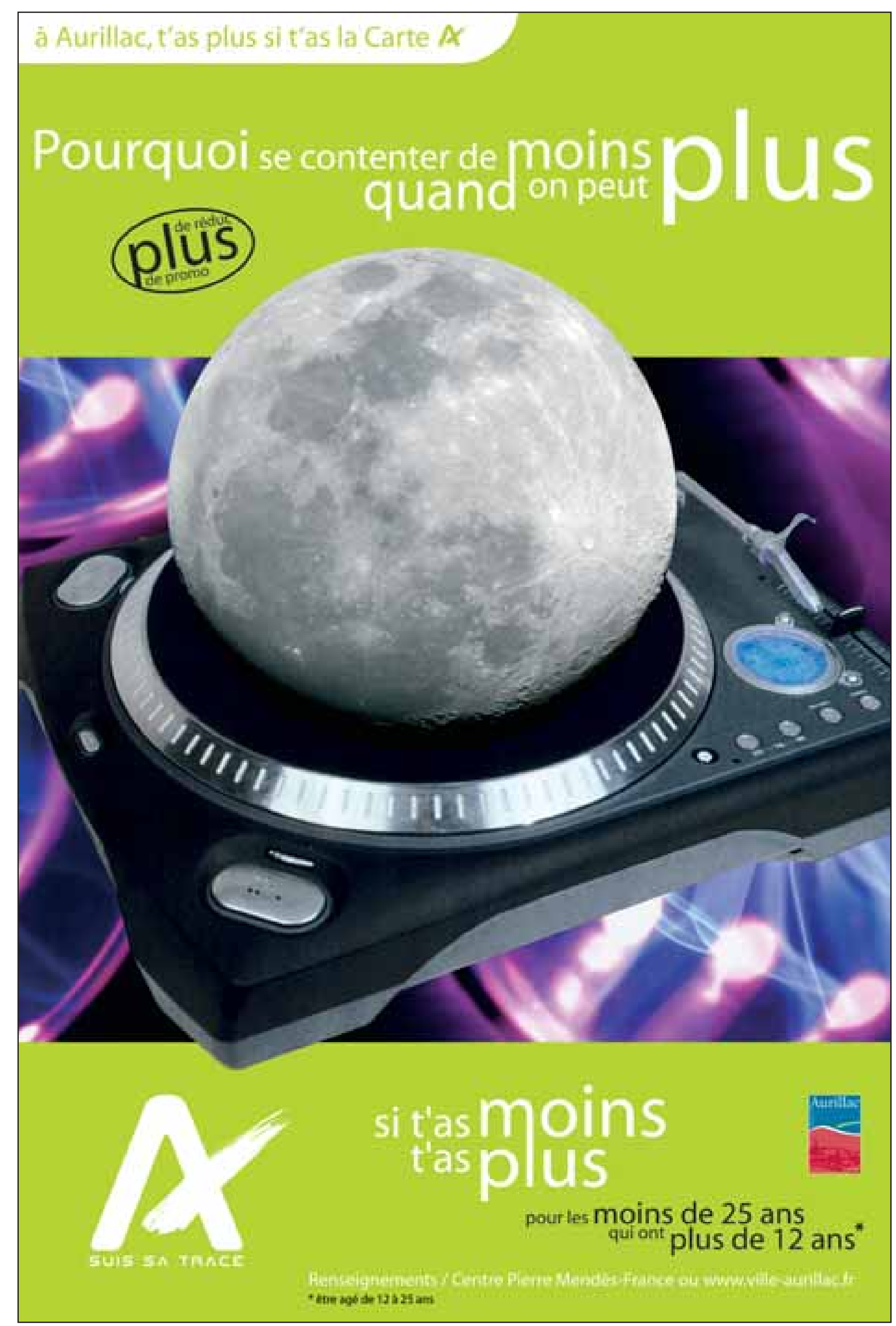
Attention, pour des raisons électorales, Aurillac Infos ne paraîtra pas en Mars. Prochain numéro en Avril.

En avril, les rencontres du XVème Type


CHANGEMENT
D'ADRESSE
MAISONS
PARTOUT
15 bis, avenue des Volontaires
15000 - AURILLAC
04 71 48 17 17
www.maisonspartout.fr


36


museum des volcans
AURILLAC
HAUTE AUVERGNE
Les rendez-vous du jeudi
Ces espèces qui nous envahissent
Museum des Volcans
20h30
mars 2008
ENTREE GRATUITE
04 71 48 07 00 / Fax. 04 71 48 29 19
museum@mairie-aurillac.fr | www.aurillac.fr


à Aurillac, t'as plus si t'as la Carte Ax
Pourquoi se contenter de moins quand on peut plus
plus de réduc de promo
si t'as moins t'as plus
SUIS SA TRACE
pour les moins de 25 ans qui ont plus de 12 ans*
Renseignements / Centre Pierre Mendès-France ou www.ville-aurillac.fr
* être agé de 12 à 25 ans